



INTERVIEW : 5 QUESTIONS AU SECRÉTAIRE PERMANENT DU CONEDD DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RÉUNION AFRICAINE DE LA CONVENTION DE RAMSAR QUI AURA LIEU À OUAGADOUGOU DU 3 AU 8 OCTOBRE 2011

Equipe Afrique de Ramsar : **Monsieur le Secrétaire Permanent voudriez vous vous présenter aux délégués africains et parler des missions de votre Institutions?**

HONADIA Mamadou : *Je me nomme Mamadou HONADIA, Ingénieur environnementaliste, spécialisé dans les changements climatiques, point focal opérationnel du Fonds pour l'Environnement Mondial, Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement durable. J'ai la responsabilité, avec une quarantaine de collaborateurs, de veiller à intégration des principes de développement durable dans les politiques nationales (des secteurs ministériels et des collectivités territoriales). Pour ce faire, nous assurons entre autres, la coordination des conventions de la génération de Rio y compris la Convention Ramsar relative aux zones humides.*

Equipe Afrique de Ramsar : **En Afrique les Conventions Environnementales sont synonymes d'organiseurs d'ateliers et de Conférences, de créateurs de nombreux points focaux non opérationnels. Que pensez-vous de ce jugement?**

HONADIA Mamadou : *Cette appréciation mérite d'être nuancée car les pays qui présentent ce tableau sombre existent ; mais sont en général confrontés à des problèmes de renforcement de capacités. La ratification des Accords multilatéraux en matière d'environnement relevant de l'Assemblée Nationale devant laquelle une défense des motifs de ratification est préparée, il est assez rare que des Etats tombent dans cette légèreté. Une conscience plus accrue se fait sur le Continent ; mais l'insuffisance de ressources humaine et financière est le handicap pour l'émergence d'une culture organisationnelle en vue d'une protection de l'environnement mondiale. A cela, s'ajoute le contexte de grande pauvreté dans lequel se trouve l'Afrique. Il existe plusieurs Etats où les opportunités qu'offrent la gestion des conventions sont exploitées (par le public comme les ONGs et le privé) pour accompagner l'action gouvernementale sur la protection de l'environnement.*

Equipe Afrique de Ramsar : **Le Burkina Faso s'apprête à accueillir toute l'Afrique dans le cadre de la réunion préparatoire de la 11^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar. Comment vont les préparatifs?**

HONADIA Mamadou : *Les préparatifs vont bon train et il y a des motifs de satisfaction à l'heure actuelle avec l'engagement politique des Autorités nationales. Un comité national d'organisation, structuré en commissions de travail est en place et tient régulièrement des réunions afin de réussir cette assise préparatoire de la 11^{ème} Conférence des parties à la Convention RAMSAR. Le nombre de participants n'est pas un souci au regard des expériences dont joui le Burkina Faso en la matière.*



Equipe Afrique de Ramsar : Quels sont les avantages que cette réunion apportera au Burkina Faso en particulier dans le contexte où le Conseil des Ministres en sa séance du 7 octobre 2011 a examiné un rapport relatif à l'adoption d'un projet de loi portant autorisation d'adhésion du Burkina Faso à l'Accord sur la conservation des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) conclu le 16 juin 1995 à la Haye, aux Pays-Bas?

HONADIA Mamadou : *Le Burkina Faso, en acceptant d'abriter cette réunion préparatoire a voulu donner un signal fort sur son engagement auprès de la communauté internationale à œuvrer pour la protection de l'environnement en général et en particulier la gestion durable de ses zones humides classées sites RAMSAR. Les avantages que nous tirerons peuvent être répartis comme suit :*

- *Sur le plan scientifique et technique : le partage des expériences scientifiques et techniques en matière de gestion des zones humides et les échanges fructueux entre experts et chercheurs, de même que les opportunités de négociations de projets collaboratifs ;*
- *Sur le plan humain : la fraternité et l'hospitalité des burkinabé offriront un environnement convivial pour la tenue d'une réunion internationale où la dimension humaine est au centre des préoccupations ;*
- *Sur le plan stratégique : la synergie des traités relatifs à la biodiversité et aux espèces migratrices aux fins d'assurer aux populations des avantages et des bénéfices issus des biens et services des écosystèmes des zones humides.*

Equipe Afrique de Ramsar : Le programme de la réunion de Ouagadougou intègre t-il un évènement particulier relatif au 40^{ème} Anniversaire de la Convention de Ramsar?

HONADIA Mamadou : L'ensemble du programme de la réunion se situe dans le cadre général du développement durable afin de donner le maximum d'effets escomptés. Cela est désormais le leitmotiv des rencontres environnementales à organiser en Afrique.

En outre, deux visites de sites sont prévues dans le programme de travail ; (1) au Lac BAM pour informer et sensibiliser les populations de la localité sur l'importance de leur site et montrer aux amis du Burkina Faso les efforts de conservation entrepris pour pérenniser les activités et accroître la biocapacité du site puis (2) au Parc Urbain Bangr Weoogo, véritable zone humide et centre de recherche pratique et d'apprentissage assez particulier pour les étudiants et jeunes scolaires. Ce dernier site verra le baptême d'un parcours avec des pancartes de sensibilisation sur des comportements éco citoyens et de protection de l'environnement. Ces évènements concourent assurément à alimenter le thème du 40^{ème} anniversaire de la Convention RAMSAR.